

Analyse de la perte centimétrique et de la perte de graisse pour un traitement SoniC Resonance.

J. Borgognon, ingénieur, concepteur de la technologie :

SoniC Resonance
swiss made TM

Données de l'analyse :

- Nous avons pris 280 mesures de patients qui ont fait une "Turbocure" soit six séances de 40 min en 3 ou 6 jours.
- Les mesures d'Impédance-métrie ont été faite avec une balance TANITA BC 601. Elles nous ont permis de déterminer la différences de % de graisses et le poids avant et après le traitement.
- La mesure en centimètre du tour de taille avant et après a permis de calculer la perte de volume dans la zone traitée.
- Nous avons comparé ces deux mesures.

Résultats :

- Pourcentage moyen de graisse sur 280 patients : **31.80%**
- Poids moyen des patients : **70.70 kg**
- Perte moyenne de % de graisse (Impédance-métrie) : **1.30%**
soit **0.92 kg**

- Tour de taille moyen des patients mesurés : **90.2 cm**
- Perte moyenne centimétrique du tour de taille : **4.7 cm**

- Calcul volumique de la zone traitée :

Avant	92.5 cm	<i>(Taille)</i>
Après	87.9 cm	<i>(Taille)</i>
Hauteur de traitement considérée	16.0 cm	
Différence volumique en lt	1.04 lt	
Différence volumique en kg	0.97 kg	<i>(Densité 0.92)</i>

- Précision des résultats :

Mesures d'Impédance-métries	+/- 10.0 %	<i>(+/- 0.03 %)</i>
Mesures centimétriques	+/- 1.0 %	<i>(+/- 0.9 cm)</i>

Synthèse :

- La mesure d'impédance-métrie nous montre une perte moyenne de graisse de **0.92 kg** sur les patients traités.
- La perte centimétrique rapportée au volume traité nous montre une perte de graisse de **0.97 kg** sur les sujets traités.
- La deuxième analyse est basée sur une réalité, des centimètres en moins sur une zone définie.
- Elle démontre et confirme la disparition de graisse que l'on peut rapporter à de l'énergie :
 - **1.0 kg de graisse correspond environ à 9'000 kCal (1 lt = env. 8'000 kCal).**
 - **0.97 kg de graisse correspondent à 8'730 kCal.**
 - **6 séances correspondent à une perte de 8'730 kCal.**
 - **1 séance SoniC Resonance avec 24 cellules à ultra-sons fait déstocker 1'455 kCal.**

Lausanne, le 14 oct. 2014

J. Borgognon